

Restructuration des urgences : une première étape franchie avec l'installation de l'UHTCD dans ses nouveaux locaux

En amont des travaux de restructuration des Urgences du Centre Hospitalier Jacques Cœur, l'Unité d'Hospitalisation de Très Courte Durée (UHTCD) a déménagé dans de nouveaux locaux le 07 novembre 2023. Inscrit au Projet d'Etablissement, ce déménagement constitue un préalable indispensable à la réhabilitation du service des Urgences du Centre Hospitalier Jacques Cœur.

Les anciens locaux, désormais vides, seront les premiers réhabilités dans le cadre des travaux réalisés au service d'accueil des urgences. A terme, ils permettront d'augmenter de 30% la surface des locaux des Urgences réhabilitées.

Les patients accueillis au service des Urgences, s'ils nécessitent une hospitalisation d'une durée inférieure à 72h, sont orientés vers une unité dédiée, l'UHTCD.

Un environnement plus agréable pour les patients et les professionnels

Avec le déplacement de l'UHTCD (capacité de 12 lits), plusieurs aménagements ont été apportés pour améliorer à la fois les conditions d'accueil patient et les conditions de travail des professionnels :

- Création d'une salle dédiée à l'accueil des familles et des proches ;
- Création d'un espace médico-infirmier permettant à chacun des professionnels de travailler dans un environnement adapté et en adéquation avec la Qualité de Vie au Travail ;
- Création d'un bureau pour les temps d'échange entre les équipes médicales, paramédicales et les familles, le service social et les intervenants en psychiatrie ;
- Réorganisation des espaces logistiques ;
- Sécurisation du service

« Il est très agréable d'avoir des locaux neufs, les professionnels sont ravis de disposer de cet environnement qui est fonctionnel, mais aussi plus agréable et plus lumineux que l'ancien »

Sandie Lucasseau, cadre de santé

Le service en images



Salle d'accueil des familles



Le service compte 5 chambres doubles et 2 chambres seules



Douches adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite



Inauguration officielle du service en présence de M. Fauquemberg, directeur du Centre Hospitalier Jacques Coeur, de Dr Vaz, Président de la Commission Médicale d'Etablissement et des professionnels du service

Un accès facilité pour se stationner

Afin d'accompagner les patients nécessitant un accueil dans ce service, les sociétés de transport de patients et les visiteurs sont invitées à stationner leur véhicule sur le parking situé après le bâtiment du service d'Ophtalmologie.

